

Analyse

«Le cycle de vie des entreprises»

Dans le contexte actuel de pandémie, nombreuses sont les mesures de politique économique qui visent à assurer la survie des entreprises. Mais combien d'entre elles survivent en temps normal ? La nouvelle analyse d'Avenir Suisse a rassemblé des informations inédites sur la démographie des entreprises en Suisse. Les auteurs se sont basés sur diverses sources de données pour estimer les coûts économiques des créations et fermetures d'entreprises.

Chaque année, une proportion considérable d'entreprises quittent le marché, laissant la place à de nouvelles. L'économie suisse ne fait pas figure d'exception. Pour son analyse, Avenir Suisse a développé plusieurs «pyramides des âges» des entreprises qui montrent non seulement les effets des modifications législatives, mais aussi l'âge moyen et l'âge médian des différentes formes juridiques.

La plupart des entreprises sont très jeunes. Parmi les nouvelles entreprises, la moitié ne survit pas plus de cinq ans. Dans certains secteurs, ce chiffre est encore plus bas, comme dans le domaine de l'hébergement et de la restauration, où la moitié des entreprises cessent d'exister trois ans seulement après leur création.

Quelles sont les conséquences du Covid-19 sur la démographie des entreprises ?

Le cycle de vie des entreprises repose principalement sur des processus entrepreneuriaux, mais il dépend aussi des fluctuations conjoncturelles. En temps de crise par exemple, le nombre d'entreprises qui quittent le marché est en général plus élevé. Pourtant, selon les données récentes sur les faillites, on peut constater que la première année de la pandémie a eu un impact différent sur la démographie des entreprises que les crises économiques précédentes.

Si l'on compare cette crise sanitaire avec la crise financière de 2008 ou le choc du franc fort de 2015, on constate qu'en moyenne, le nombre de faillites était nettement inférieur en 2020. Pourquoi ? Les vastes mesures de soutien déployées par la Confédération et les cantons au bénéfice direct des entreprises est vraisemblablement une des causes.

Le refus des autorités de passer à l'ère du numérique coûte cher

La politique exerce une influence sur la démographie des entreprises : non seulement par le biais des mesures récentes de soutien durant la pandémie, mais aussi par celui des révisions du droit de la société. Ces dernières ont laissé des traces sur la «pyramide des âges» des entreprises. Enfin, les coûts de création ou de fermeture d'une entreprise dépendent aussi de l'organisation des interfaces entre cette dernière et l'Etat.

A plusieurs reprises, la Suisse a obtenu de mauvais résultats dans les classements internationaux en ce qui concerne cette interaction. Dans sa dernière étude, Avenir Suisse estime les coûts économiques des va-et-vient constants des entreprises entre environ 100 et 230 millions de francs par an. Et il ne s'agit là que des coûts liés directement à la création ou à la cessation d'activités, car les diverses dépenses (contrats d'assurances sociales, TVA, etc.) n'ont pas été prises en compte.

Améliorer la politique économique et les conditions-cadres

La faible durée de vie de nombreuses entreprises semble méconnue du public. Pourtant, elle entraîne de lourdes conséquences :

- La politique économique devra bien sortir du «mode de crise» dans le courant de l'année et revenir aux instruments établis. Historiquement, les institutions telles que l'assurance chômage et le chômage partiel ont évolué et sont éprouvées. Ces stabilisateurs automatiques permettent d'atténuer les difficultés des salariés dues à la crise sanitaire et d'amortir les fluctuations conjoncturelles.
- Il est nécessaire d'agir en ce qui concerne les conditions-cadres étatiques du cycle de vie des entreprises. Les structures suisses sont restées bloquées à l'ère de l'analogique. Une numérisation des processus officiels pourrait contribuer de manière significative à réduire la charge administrative des entreprises. Cette analyse estime que le potentiel d'économies pourrait atteindre en Suisse entre 52 et 113 millions de francs par an rien que dans le domaine de la création et de la fermeture d'entreprises.



Analyse :

«Le cycle de vie des entreprises». Jürg Müller et Basil Ammann.
34 pages et 7 figures, [disponible en ligne ici](#).

Pour plus d'informations :

Basil Ammann (+41 44 445 90 05, basil.ammann@avenir-suisse.ch)
Jérôme Cosandey (+41 21 612 66 12, jerome.cosandey@avenir-suisse.ch)